

## L'insertion professionnelle des diplômés de Licence Professionnelle 2020

Septembre 2024

### Méthodologie

Depuis 2009, l'Observatoire de la Vie Étudiante réalise une enquête sur le devenir des diplômés de Licence Professionnelle. En 2022-2023, ce sont les diplômés de la promotion 2020 qui ont été interrogés sur leur situation professionnelle 18 et 30 mois après l'obtention de leur diplôme.

Cette enquête s'inscrit dans le cadre d'un dispositif national piloté par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, construit sur un champ de population commun, un tronc commun de questionnaire et une date d'interrogation commune à toutes les Universités.

Le champ de l'enquête du Ministère concerne les diplômés de nationalité française, âgés de moins de 31 ans, n'ayant pas interrompu leurs études pendant plus d'un an avant l'obtention de la Licence Professionnelle et n'ayant pas poursuivi d'études dans les 2 ans qui suivent la diplomation. Le champ de l'enquête de l'OVE est pour sa part plus large, puisqu'il concerne les diplômés âgés de moins de 31 ans et de nationalité française ou étrangère ayant obtenu un baccalauréat en France, soit 592 diplômés de Licence Professionnelle 2020.

Le questionnaire aborde les thèmes suivants : poursuites d'études, situation à 18 et 30 mois, caractéristiques des emplois occupés, modalités d'insertion et point de vue sur la formation.

Le questionnaire a été administré aux 592 diplômés entre décembre 2022 et mars 2023 par mail, par voie postale et par téléphone.

Cette enquête a pour objectifs :

- de présenter la situation des diplômés de LP 2020 de l'Université d'Artois, 18 et 30 mois après leur diplomation,
- d'analyser les conditions de l'emploi qu'ils occupent après l'obtention du diplôme,
- de mesurer la satisfaction vis-à-vis de leur emploi,
- et de montrer comment se passe leur entrée sur le marché du travail.

En 2019-2020, l'Université d'Artois propose aux étudiants 33 parcours de Licence Professionnelle répartis dans 3 domaines de formation : 7 dans le domaine « Droit, Economie, Gestion », 3 dans le domaine « Sciences Humaines et Sociales » et 23 dans le domaine « Sciences, Technologies ».

718 étudiants sont inscrits dans ces formations lors de l'année universitaire 2019-2020 (Source : SISE). Parmi eux, 661 ont obtenu leur diplôme dont 592 sont concernés par l'enquête. 429 diplômés ont répondu à l'enquête, soit un taux de réponse de 72,5%.

### Profil des diplômés répondants

La population des répondants est représentative de la population des diplômés de Licence Professionnelle 2020 puisque les caractéristiques des répondants sont très proches de celles de l'ensemble des diplômés.

Les répondants à l'enquête sont pour deux tiers des hommes et proviennent majoritairement du domaine « Sciences, Technologies » (78,4%). Cette répartition s'explique par le fait que ce domaine est majoritairement composé d'hommes (79,1%). Les femmes qui représentent un tiers des répondants à l'enquête sont majoritairement inscrites dans le domaine « Droit, Economie, Gestion » (59,2%).

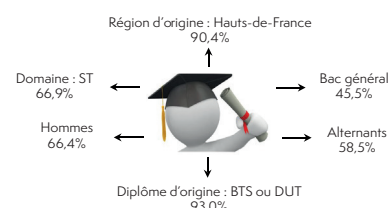
45,5% des répondants sont titulaires d'un baccalauréat général (30,3% d'un bac S ; 11,9% d'un bac ES et 3,3% d'un bac L) ; 32,6% d'un baccalauréat technologique et 20,7% d'un baccalauréat professionnel.

90,4% des répondants sont originaires de la région Hauts-de-France (61,5% du Pas-de-Calais ; 23,3% du Nord et 5,6% de Picardie). L'Université d'Artois accueille également en Licence Professionnelle 9,6% d'étudiants venant d'une autre région de France.

93,0% des répondants ont intégré la LP grâce à une formation technologique courte : BTS (59,0%) et DUT (34,0%). 4,9% ont intégré la LP avec un diplôme de niveau équivalent au bac+3 (Licence ou LP) et 2,1% avec un DEUST ou un DEUG.

58,5% des répondants ont suivi la LP en alternance (30,8% en contrat de professionnalisation et 27,7% en contrat d'apprentissage) ; 39,2% en formation initiale et 2,3% en formation continue ou reprise d'études.

L'âge moyen des répondants à l'obtention du diplôme est de 22,3 ans.



Source : enquête LP2020  
Champ : ensemble des répondants à l'enquête

# Poursuite d'études après l'obtention de la Licence Professionnelle

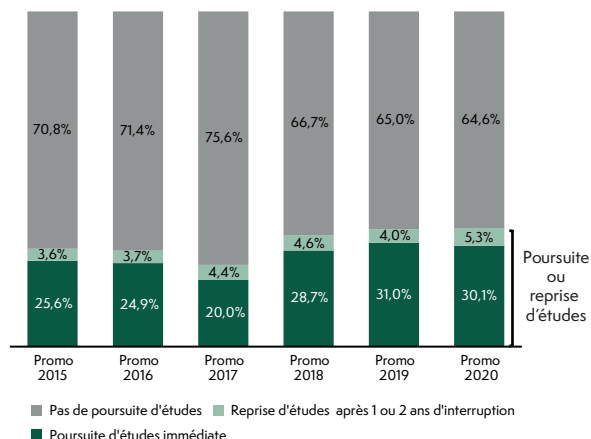
## La poursuite d'études des diplômés 2020 se maintient à un taux élevé

Trente mois après l'obtention de la Licence Professionnelle, 35,4% des diplômés 2020 interrogés déclarent avoir poursuivi ou repris des études durant cette période. L'évolution du taux de poursuite d'études globale des promotions 2015 à 2020 montre des variations importantes. Ce taux a d'abord diminué de près de 5 points, passant de 29,2% pour les diplômés de 2015 à 24,4% pour ceux de 2017. Ensuite, une forte augmentation du taux de poursuite d'études globale est observée, atteignant 33,3% pour les diplômés 2018 ; 35,0% pour les diplômés 2019 et culminant à 35,4% pour les diplômés 2020. Après la crise sanitaire de 2020, le taux de poursuite d'études globale n'a pas baissé mais s'est stabilisé à plus de 30,0%. Cette tendance peut être liée à une reconnaissance de la valeur des études supplémentaires pour améliorer les perspectives de carrière, puis à l'impact de la crise sanitaire rendant le marché du travail plus incertain et l'accès à l'enseignement supérieur plus accessible et attractif.

Si la poursuite d'études des diplômés de LP a fortement variée ces dernières années, le profil des diplômés faisant ce choix est en revanche identique d'une cohorte à l'autre. Ainsi, les diplômés interrogés d'une Licence Professionnelle du domaine « Droit, Economie, Gestion » poursuivent davantage leurs études que les diplômés du domaine « Sciences, Technologies » (respectivement 46,0% vs 30,3%).

La poursuite d'études est fréquente, principalement l'année suivant l'obtention du diplôme. En effet, en 2020-2021, près d'un tiers des diplômés répondants sont inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur. Parmi eux, 82,2%

## Evolution de la poursuite d'études des diplômés 30 mois après l'obtention de la LP depuis la promo 2015



Source : enquête LP2020, LP2019, LP2018, LP2017, LP2016 et LP2015  
Champ : ensemble des répondants à l'enquête

préparent un diplôme de niveau bac+4 ; 14,7% reprennent une formation de niveau bac+3 et 3,1% une formation de niveau bac ou bac+1. 65,9% des diplômés en poursuite d'études immédiate suivent leur formation en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation), soit une baisse de 9,6 points par rapport à la promotion 2019.

Un peu plus de 8 diplômés répondants sur 10 en poursuite d'études immédiate le sont dans un établissement de la région des Hauts-de-France dont un tiers à l'Université d'Artois. 17,8% étudient dans une autre région de France (dont 2,3% en Île-de-France) et 0,8% à l'étranger.

# Situation 18 et 30 mois après l'obtention de la Licence Professionnelle

## La part des diplômés interrogés en emploi de la promotion 2020 a fortement augmenté en un an

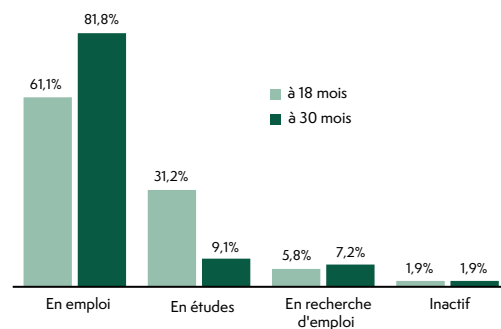
Au 1er décembre 2021, soit 18 mois après l'obtention de la Licence Professionnelle, 61,1% des diplômés 2020 interrogés sont en emploi, un chiffre qui reflète les difficultés rencontrées sur un marché du travail encore perturbé par la crise sanitaire. Par ailleurs, 31,2% des diplômés ont choisi de poursuivre leurs études, probablement dans le but de se spécialiser davantage ou d'augmenter leur attractivité sur le marché du travail ; 5,8% sont en recherche d'emploi et 1,9% sont inactifs.

En revanche, au 1er décembre 2022, soit 30 mois après l'obtention du diplôme, le taux d'emploi des diplômés répondants de LP 2020 atteint 81,8%, soit une nette progression de 20,7 points. Parallèlement, la part des diplômés poursuivant leurs études a diminué de 22,1 points (9,1%). La part des diplômés en recherche d'emploi est passé à 7,2%, soit une hausse de 1,4 point.

## Près de 2 diplômés interrogés sur 10 ne sont pas en emploi 30 mois après l'obtention de la LP, que font-ils ?

• 9,1% des diplômés interrogés sont en études au 1er décembre 2022, soit 39 diplômés. Parmi eux, 53,9% ont décidé de s'engager dans une formation menant jusqu'au niveau bac+5 et 20,5% au niveau bac+4. 5,1% ont décidé de compléter leur parcours avec des études de niveau bac+3 et 20,5% ont fait le choix d'une formation plus courte de niveaux bac, bac+1 ou bac+2. 64,1% de ces poursuites d'études sont réalisées dans le cadre d'un contrat de travail et pour 77,0% d'entre eux dans la région des Hauts-de-France.

## Situation au 1er décembre 2021 (à 18 mois) et au 1er décembre 2022 (à 30 mois)



Source : enquête LP2020  
Champ : ensemble des répondants à l'enquête

• 7,2% sont en recherche d'emploi au 1er décembre 2022, soit 31 diplômés. Parmi eux, deux tiers déclarent n'avoir jamais travaillé depuis l'obtention de leur LP (21 diplômés) et la majorité de ceux-ci ont poursuivi des études (18 diplômés). Un an auparavant, 61,3% d'entre eux étaient en études, 25,8% au chômage et 12,9% occupaient un emploi. La durée médiane de recherche d'emploi de ces diplômés est de 3 mois (identique à celle de la promotion 2019). Autrement dit, la moitié des diplômés est en recherche d'emploi depuis moins de 3 mois et l'autre moitié depuis plus de 3 mois.

• 1,9% sont inactifs 30 mois après l'obtention de la LP, soit 8 diplômés. Parmi eux, 3 ont déjà occupé un emploi depuis l'obtention de leur diplôme.

## Taux d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois

Pour évaluer la qualité de l'insertion des Licences Professionnelles, les diplômés ayant poursuivi ou repris des études ont été retirés de la population. De même, les diplômés inscrits en formation continue (hors contrat de professionnalisation) et en reprise d'études lors de la Licence Professionnelle sont enlevés puisqu'ils sont déjà entrés sur le marché du travail avant l'obtention de la Licence Professionnelle.

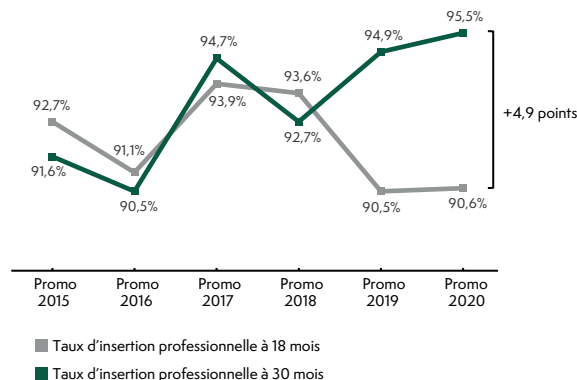
### Les diplômés 2020 ont le taux d'insertion professionnelle à 30 mois le plus élevé des six dernières promotions interrogées

Au 1er décembre 2021, soit 18 mois après l'obtention de la Licence Professionnelle, le taux d'insertion professionnelle des diplômés 2020 est de 90,6%. Ce taux élevé est stable en comparaison avec celui de la précédente promotion (90,5%). Cependant, il perd tout de même plus de 3 points par rapport aux taux d'avant crise sanitaire (93,9% pour les diplômés 2017). Le taux d'insertion professionnelle à 18 mois varie selon le régime d'inscription : il est de 95,8% pour les diplômés inscrits en alternance et de 82,0% pour ceux inscrits en formation initiale.

Un an plus tard, soit 30 mois après l'obtention de la LP, le taux d'insertion professionnelle des diplômés 2020 est de 95,5%, soit une hausse de 4,9 points. Le suivi du taux d'insertion professionnelle à 30 mois montre une tendance globalement positive sur les six dernières cohortes interrogées. En effet, il passe d'abord de 91,6% pour la promotion 2015 à 94,7% pour la promotion 2017. Ensuite, celui-ci baisse à 92,7% sous l'effet de la crise sanitaire, soit une baisse de 2 points. Enfin, il remonte à 94,9% pour les diplômés 2019 puis à 95,5% pour les diplômés 2020.

On constate une nette augmentation du taux d'insertion professionnelle à 30 mois de la promotion 2015 à la promotion 2020. Cette augmentation peut être expliquée par le développement des formations en alternance (+10% sur la période observée) et une reprise économique après la crise sanitaire [Source : INSEE, emploi et chômage].

### Évolution du taux d'insertion professionnelle des diplômés de LP depuis la promo 2015



Source : enquête LP2020, LP2019, LP2018, LP2017, LP2016 et LP2015  
 Champ : répondants n'ayant pas poursuivi ou repris des études après la Licence Professionnelle, inscrits en formation initiale ou par alternance

Pour les diplômés répondants de la promotion 2020, le taux de chômage à 30 mois s'élève à 4,5%, un taux en baisse de 0,6 point par rapport à celui de la promotion 2019 (5,1%).

Contexte national et régional (source INSEE) :

Taux de chômage au dernier trimestre 2022 :

- niveau national : 7,1%
- niveau régional : 8,7%
- des 15-24 ans dans les Hauts de France : 22,6%

## Caractéristiques de l'emploi occupé après l'obtention de la LP

### Près de 9 diplômés sur 10 occupent un emploi stable 30 mois après l'obtention de la Licence Professionnelle

Au 1er décembre 2022, la stabilité de l'emploi des diplômés 2020 atteint 89,8%. Parmi eux, 83,9% ont décroché un contrat à durée indéterminée (CDI) ; 4,3% ont choisi de se lancer en tant qu'indépendants, tandis que 1,6% sont fonctionnaires.

La stabilité de l'emploi des diplômés 2020 augmente de 12,3 points par rapport à la situation mesurée à 18 mois (77,5%).

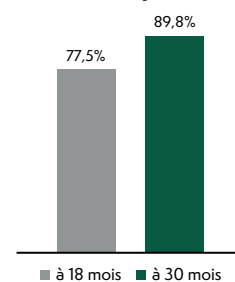
Le retour à la normale se confirme pour la stabilité de l'emploi 30 mois après l'obtention du diplôme. En effet, après avoir chuté pour les diplômés 2018 (84,3%), la part d'emploi stable augmente à 87,9% pour les diplômés 2019 puis à 89,8% pour les diplômés 2020.

### Plus de 8 diplômés interrogés sur 10 occupent des postes correspondant à leur niveau de formation

30 mois après l'obtention de la LP, 84,7% des diplômés 2020 occupent principalement des emplois de niveau profession intermédiaire ou cadre, dont 6,7% des postes de niveau cadre. Par ailleurs, 11,0% des diplômés travaillent comme employés ou ouvriers, tandis que 4,3% se sont orientés vers des carrières entrepreneuriales ou indépendantes en tant qu'artisans, commerçants, chefs d'entreprises ou agriculteurs.

La part d'emploi de niveau profession intermédiaire ou cadre augmente de 3,4 points par rapport à leur situation un an auparavant (85,8%).

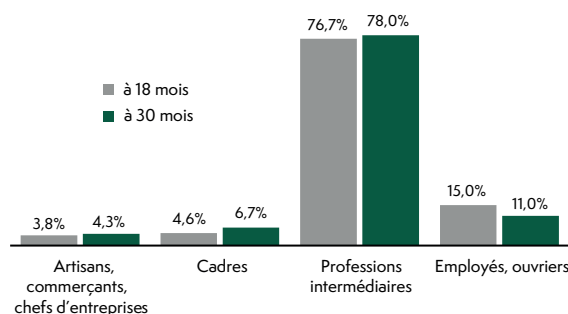
### Taux d'emploi stable



Source : enquête LP2020

Champ : répondants n'ayant pas poursuivi ou repris des études après la Licence Professionnelle, inscrits en formation initiale ou par alternance, en emploi au 1er décembre 2021 et 1er décembre 2022

### Catégorie socioprofessionnelle



Source : enquête LP2020

Champ : répondants n'ayant pas poursuivi ou repris des études après la Licence Professionnelle, inscrits en formation initiale ou par alternance, en emploi au 1er décembre 2021 et 1er décembre 2022

## Près de 9 diplômés interrogés sur 10 travaillent dans le secteur privé

Au 1er décembre 2022, soit 30 mois après l'obtention de la LP, la majorité des diplômés 2020 travaillent dans le secteur privé, représentant 88,2% des employeurs. Cette part est plus importante pour les diplômés des domaines « Droit, Economie, Gestion » (90,3%) et « Sciences, Technologies » (89,1%). Le secteur public recrute 5,1% des diplômés tandis que 4,7% exercent en tant qu'indépendants. Enfin, 2,0% des diplômés travaillent dans le milieu associatif.

En ce qui concerne les secteurs d'activités de l'employeur, les diplômés répondants de Licence Professionnelle 2020 se sont principalement orientés vers le secteur de l'Industrie qui représente 28,0% des emplois ; le secteur du Commerce, des transports, de l'hébergement et de la restauration représente 22,4% des emplois et le secteur de la Construction emploie 13,8% des diplômés. Le secteur d'activité diffère selon le domaine de formation. Les diplômés du domaine « Droit, Economie, Gestion » travaillent majoritairement dans le secteur du Commerce, des transports, de l'hébergement et de la restauration (37,1%) et le secteur des Activités financières et d'assurance » (19,4%). Pour les diplômés du domaine « Sciences, Technologies », ils exercent majoritairement dans le secteur de l'Industrie (35,0%), du Commerce, des transports, de l'hébergement et de la restauration (17,5%) et de la Construction (16,9%).

Au cours des six dernières promotions observées, on observe un changement dans la dynamique des secteurs d'activités privilégiés par les diplômés de Licence Professionnelle. Avant la cohorte 2019, le secteur du Commerce, des transports, de l'hébergement et de la restauration dominait et surpassait le secteur de l'Industrie. Cependant, depuis cette cohorte, la situation s'est inversée avec une forte hausse du secteur de l'Industrie à 23,8%, surpassant ainsi le secteur du Commerce, des transports, de l'hébergement et de la restauration (19,2%). Cette tendance s'est accentuée en 2020 : 28,0% pour le secteur de l'Industrie et 22,4% pour le secteur du Commerce, des transports, de l'hébergement et de la restauration.

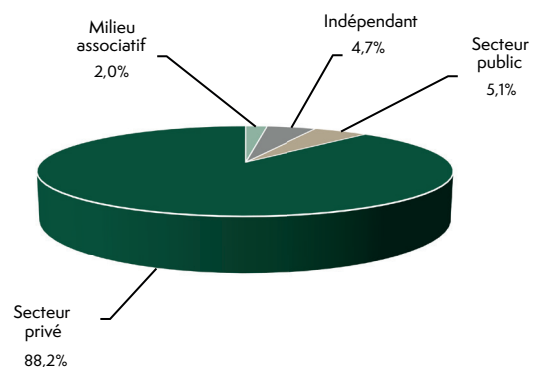
Ce changement peut être expliqué en partie par les politiques d'aide de l'État qui ont favorisé la croissance et la modernisation des industries les années entourant 2019. Cette période a été marquée par des initiatives gouvernementales avec la loi PACTE (Plan d'Action pour la Croissance et la Transformation des Entreprises) visant à renforcer le secteur industriel. Ces mesures ont été intensifiées pendant la crise sanitaire de 2020 où l'État a mobilisé des ressources supplémentaires pour soutenir les industries (Source : Ministère de l'économie des finances et de la souveraineté industrielle et numérique). Le secteur du Commerce, des transports, de l'hébergement et de la restauration a, quant à lui, connu des fluctuations économiques plus marquées malgré le soutien gouvernemental.

## La majorité des diplômés interrogés travaille dans la région des Hauts-de-France

Les diplômés répondants de Licence Professionnelle 2020 privilégient fortement la proximité géographique, en restant proche de la région dans laquelle ils ont étudié tant à 18 mois qu'à 30 mois après l'obtention de leur diplôme.

Au 1er décembre 2022, 81,5% des diplômés travaillent dans la région des Hauts-de-France. Cette tendance est encore plus marquée chez ceux ayant obtenu leur baccalauréat dans cette même région, avec 88,5% d'entre eux y restant pour travailler. Par ailleurs, 16,5% des diplômés travaillent dans d'autres régions de France (dont 2,0% en Île-de-France) et 2,0% trouvent des opportunités d'emploi à l'étranger.

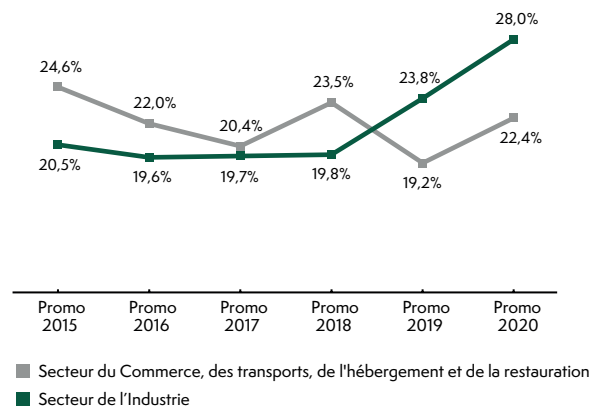
### Type d'employeur



Source : enquête LP2020

Champ : répondants n'ayant pas poursuivi ou repris des études après la Licence Professionnelle, inscrits en formation initiale ou par alternance, en emploi au 1er décembre 2022

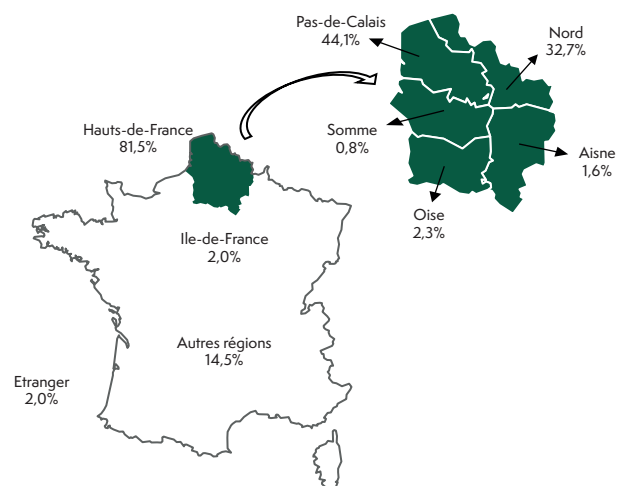
### Évolution des 2 principaux secteurs d'activités de l'employeur depuis la promo 2015



Source : enquête LP2020, LP2019, LP2018, LP2017, LP2016 et LP2015

Champ : répondants n'ayant pas poursuivi ou repris des études après la Licence Professionnelle, inscrits en formation initiale ou par alternance

### Lieu d'emploi



Source : enquête LP2020

Champ : répondants n'ayant pas poursuivi ou repris des études après la Licence Professionnelle, inscrits en formation initiale ou par alternance, en emploi au 1er décembre 2022

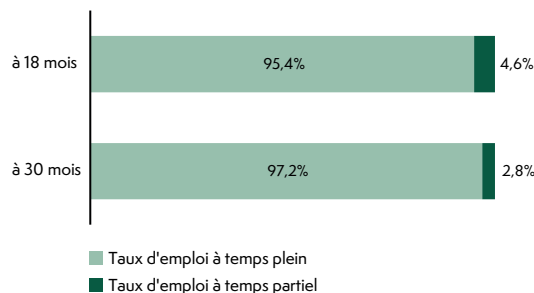
## Près de la totalité des diplômés interrogés exerce un emploi à temps plein

30 mois après l'obtention de leur Licence Professionnelle, 97,2% des diplômés 2020 exercent leur emploi à temps plein.

La quotité de travail augmente de 1,8 point par rapport à la situation à 18 mois où 95,4% était à temps plein.

Par contre, la part d'emploi à temps plein des diplômés 2020 est stable par rapport à celle des diplômés 2019 (97,5%).

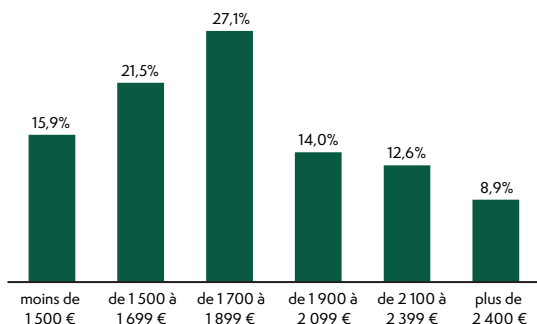
## Taux d'emploi à temps plein



Source : enquête LP2020

Champ : répondants n'ayant pas poursuivi ou repris des études après la Licence Professionnelle, inscrits en formation initiale ou par alternance, en emploi au 1er décembre 2021 et 1er décembre 2022

## Salaires net mensuel médian à 30 mois (temps plein en France, hors primes et 13ème mois)



Source INSEE : le SMIC mensuel net au 1er décembre 2022 était de 1 329 €

Source : enquête LP2020

Champ : répondants n'ayant pas poursuivi ou repris des études après la Licence Professionnelle, inscrits en formation initiale ou par alternance, en emploi au 1er décembre 2022, à temps plein en France

## Le salaire net mensuel moyen des diplômés 2020 s'élève à 1 840 € pour un emploi exercé à temps plein en France (hors primes et 13ème mois)

Les diplômés 2020 de Licence Professionnelle en emploi à temps plein en France perçoivent un salaire net mensuel médian de 1 750 €, 30 mois après l'obtention de leur diplôme. Cela signifie que la moitié des diplômés gagne plus que ce montant tandis que l'autre moitié gagne moins.

18 mois après l'obtention de leur diplôme, leur rémunération médiane était de 1 600 € par mois, soit une augmentation de 150 € sur une période de 12 mois.

## Évaluation de l'emploi et de la formation par les diplômés

### La satisfaction des diplômés interrogés à l'égard de leur emploi est bonne

30 mois après l'obtention de leur Licence Professionnelle, les diplômés témoignent d'une forte satisfaction quant à leurs missions et responsabilités professionnelles. En effet, 94,5% d'entre eux se déclarent satisfaits de leurs missions et 93,2% des responsabilités qu'ils assument. Toutefois, la satisfaction relative à la rémunération est plus modérée avec 76,0% des diplômés se déclarant satisfaits.

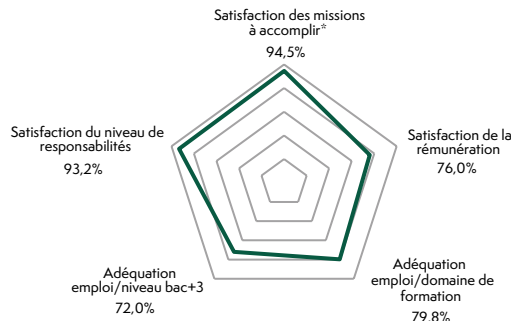
En comparant ces résultats avec ceux des diplômés 2019, la satisfaction des missions des diplômés 2020 est moins élevée (-1,9 point). En revanche, la satisfaction de leurs responsabilités et de leur rémunération sont plus élevées (respectivement +1,5 point et +2,2 points). L'amélioration de la satisfaction sur la rémunération pourrait être le reflet des ajustements économiques favorables.

### La plupart des emplois occupés par les diplômés interrogés est en adéquation avec leur formation

72,0% des diplômés 2020 interrogés considèrent que leur emploi correspond au niveau du diplôme obtenu (bac+3) et 79,8% estiment qu'il est en adéquation avec le domaine de formation. Cependant, l'adéquation emploi/domaine de formation varie de 84,3% pour les diplômés du domaine « Droit, Economie, Gestion » à 69,4% pour les diplômés du domaine « Sciences, Technologies ».

Par ailleurs, 65,3% des diplômés 2020 répondants déclarent exercer un emploi correspondant à la fois à un niveau bac+3 et à leur domaine de formation. De plus, un peu plus d'un diplômé répondant sur 10 indique que l'emploi qu'il occupe ne correspond ni à son niveau d'études ni à son domaine de formation.

### Niveau de satisfaction de l'emploi et niveau d'adéquation « emploi/formation »



\*Lecture : 94,5% des diplômés en emploi sont tout à fait satisfaits ou plutôt satisfaits des missions qu'ils exercent.

Source : enquête LP 2020

Champ : répondants n'ayant pas poursuivi ou repris des études après la Licence Professionnelle, inscrits en formation initiale ou par alternance, en emploi au 1er décembre 2022

### Adéquation de l'emploi avec le niveau de la LP (Bac+3) et le domaine de formation simultanément

		Niveau Bac+3	
		Tout à fait, plutôt oui	Plutôt non, pas du tout
Domaine de formation	Tout à fait, plutôt oui	65,3%	14,7%
	Plutôt non, pas du tout	6,5%	13,5%

Source : enquête LP2020

Champ : répondants n'ayant pas poursuivi ou repris des études après la Licence Professionnelle, inscrits en formation initiale ou par alternance, en emploi au 1er décembre 2022

## Près de 2 diplômés sur 10 en emploi recherchent un nouvel emploi

Au 1er décembre 2022, 18,1% des diplômés de Licence Professionnelle de la promotion 2020 en situation d'emploi expriment la volonté de rechercher un nouvel emploi, soit 44 diplômés. Cette situation peut s'expliquer par le désir d'une meilleure rémunération et par la recherche de postes mieux alignés avec leurs parcours universitaires.

Parmi les diplômés répondants en emploi à la recherche d'une nouvelle opportunité professionnelle :

- 35,1% sont insatisfaits de leur salaire
- 32,4% estiment que leur emploi ne correspond pas à leur niveau de qualification (bac+3)
- 30,0% estiment que leur emploi n'est pas en adéquation avec leur domaine de formation



→ Insatisfait du salaire : 35,1%

→ Inadéquation emploi/niveau du diplôme obtenu (bac+3) : 32,4%

→ Inadéquation emploi/domaine de formation : 30,0%

Source : enquête LP2020

Champ : répondants n'ayant pas poursuivi ou repris des études après la Licence Professionnelle, inscrits en formation initiale ou par alternance, en emploi au 1er décembre 2022

## L'accès au 1er emploi

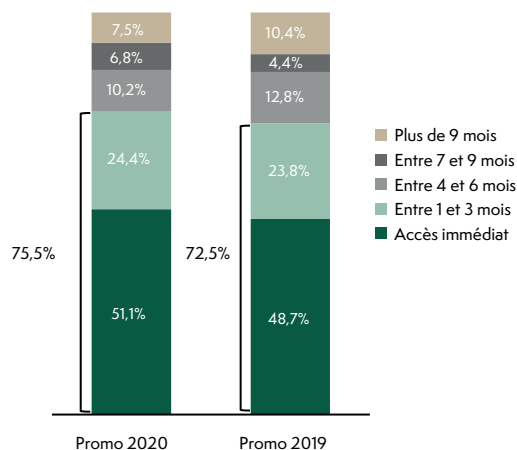
Pour évaluer la qualité de l'insertion des Licences Professionnelles, les diplômés ayant poursuivi ou repris des études ont été retirés de la population. De même, les diplômés inscrits en formation continue (hors contrat de professionnalisation) et en reprise d'études lors de la Licence Professionnelle sont enlevés puisqu'ils sont déjà entrés sur le marché du travail avant l'obtention de la Licence Professionnelle.

### Les diplômés de LP 2020 entrent plus rapidement sur le marché du travail que la précédente promotion

L'accès au premier emploi des diplômés interrogés de Licence Professionnelle 2020 se révèle particulièrement bon. En effet, un peu plus de la moitié des diplômés a trouvé un emploi immédiatement après l'obtention de la Licence Professionnelle (51,1%), soit une augmentation de 2,4 points par rapport à la promotion précédente (48,7%). Après trois mois de recherche, 75,5% des diplômés de 2020 ont trouvé un emploi, contre 72,5% pour la promotion précédente, représentant une amélioration de 3 points. Par ailleurs, la part des diplômés ayant mis plus de neuf mois à trouver leur premier emploi diminue, passant de 10,4% pour la promotion 2019 à 7,5% pour celle de 2020 (-2,9 points). Ces chiffres illustrent une entrée sur le marché du travail plus rapide pour les diplômés de LP 2020.

La durée médiane d'accès au premier emploi pour les diplômés de LP 2020 est de 0 mois, en amélioration par rapport à la promotion 2019 (1 mois). Celle-ci diffère selon le profil : 0 mois pour les alternants à 3 mois pour les diplômés inscrits en formation initiale.

### Durée d'accès au premier emploi

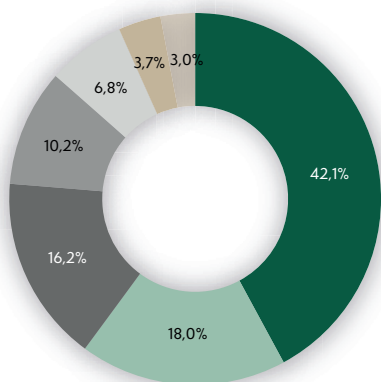


Source : enquête LP2020 et LP2019

Champ : répondants n'ayant pas poursuivi ou repris des études après la Licence Professionnelle, inscrits en formation initiale ou par alternance

### Moyens d'accès au premier emploi

- Stage ou contrat en alternance
- Annonces sur sites d'emploi
- Réseaux
- Agence d'intérim
- Candidature spontanée
- Autres
- Création d'entreprise



Source : enquête LP2020

Champ : répondants n'ayant pas poursuivi ou repris des études après la Licence Professionnelle, inscrits en formation initiale ou par alternance

### Un peu plus de 4 diplômés sur 10 ont accédé à leur premier emploi grâce aux stages et à l'alternance

Les diplômés interrogés de Licence Professionnelle 2020 ont bénéficié d'un stage ou d'un contrat en alternance pour décrocher leur premier emploi (42,1%). 18,0% des diplômés ont répondu à une annonce sur les sites d'emploi. Les réseaux personnels et professionnels ont joué un rôle clé pour 16,2% d'entre eux. Les agences d'intérim ont permis à 10,2% des diplômés de décrocher leur premier emploi, tandis que 6,8% ont réussi grâce à des candidatures spontanées.

15,4% des diplômés de Licence Professionnelle, qu'ils soient actuellement en poste ou ayant déjà travaillé depuis l'obtention de leur diplôme, ont rencontré des difficultés dans leur recherche d'emploi, un chiffre en hausse par rapport à la précédente promotion (13,1%). Cependant, la part de diplômés ayant rencontré des difficultés lors de leur recherche d'emploi varie significativement selon le profil : seulement 6,0% des alternants ont fait face à des obstacles contre 31,0% des diplômés issus de la formation initiale. Les principales difficultés rencontrées sont le manque d'expérience professionnelle pour 56,1% des diplômés interrogés, la difficulté à trouver des offres d'emploi pour 31,7% d'entre eux et l'impact de la crise sanitaire pour 24,4% d'entre eux.

## Conclusion

Les résultats de l'étude révèlent que, 30 mois après l'obtention de leur Licence Professionnelle, les diplômés de la promotion 2020 ont réussi à s'intégrer efficacement sur le marché du travail. **Le taux d'insertion professionnelle**, qui mesure la proportion de diplômés ayant trouvé un emploi parmi ceux disponibles pour travailler, **atteint 95,5%**. Le taux est en légère hausse de 0,6 point par rapport à celui de la promotion 2019 (94,9%). Par conséquent, le taux de chômage a diminué, passant de 5,1% pour la promotion précédente à 4,5% pour les diplômés de 2020.

En parallèle, il est important de noter que **35,4% des diplômés interrogés ont choisi de poursuivre leurs études** dans les 30 mois suivant l'obtention de leur Licence Professionnelle, **dont 30,1% dès l'année 2020-2021**. Cette décision de continuer leurs études peut refléter une volonté de se spécialiser davantage ou de renforcer leurs qualifications afin de répondre aux exigences du marché du travail ou d'accéder à des postes plus élevés.

En ce qui concerne les diplômés 2020 ayant trouvé en emploi au 1er décembre 2022, ils bénéficient de conditions d'emploi favorables avec des améliorations en terme de stabilité d'emploi et de conditions salariales par rapport à la précédente promotion : **le taux d'emploi stable est de 89,8% (+1,9 point)** ; le taux d'emploi à temps plein est de 97,2% ; **le salaire net mensuel médian est de 1 750 € (+50 €)** et **le taux d'emploi de niveau profession intermédiaire ou cadre est de 84,7%**. Géographiquement, un peu plus de 8 diplômés sur 10 trouvent un emploi dans la région des Hauts-de-France, ce qui peut indiquer un marché du travail régional favorable ou une préférence des diplômés pour rester dans cette région.

De plus, **l'entrée sur le marché du travail s'améliore**, avec **un taux d'accès immédiat à l'emploi de 51,1%** contre 48,7% pour la précédente promotion. **Les stages et l'alternance** continuent de jouer un rôle crucial, facilitant l'entrée directe dans le monde professionnel **pour 42,1% des diplômés**.

Enfin, les diplômés 2020 expriment une satisfaction élevée pour **les missions de leur emploi (94,5%)** ; **pour le niveau de responsabilité (93,2%)** et **pour le niveau de rémunération (76,0%)**. Toutefois, l'adéquation emploi/niveau de qualification (72,0%) et l'adéquation emploi/domaine de formation (79,8%) ont baissé par rapport à la promotion 2019 (respectivement -4,9 points et -6,6 points).

## Rappel des principaux indicateurs d'insertion professionnelle

### Caractéristiques de l'emploi occupé

	Promo 2015		Promo 2016		Promo 2017		Promo 2018		Promo 2019		Promo 2020	
	à 18 mois	à 30 mois	à 18 mois	à 30 mois	à 18 mois	à 30 mois	à 18 mois	à 30 mois	à 18 mois	à 30 mois	à 18 mois	à 30 mois
Taux d'insertion professionnelle	92,7%	91,6%	91,1%	90,5%	93,9%	94,7%	93,6%	92,7%	90,5%	94,9%	90,6%	95,5%
Taux de chômage	7,3%	8,4%	8,9%	9,5%	6,1%	5,3%	6,4%	7,3%	9,5%	5,1%	9,4%	4,5%
Taux d'emploi stable	71,3%	82,9%	73,9%	86,0%	77,3%	87,4%	73,4%	84,3%	77,2%	87,9%	77,5%	89,8%
Taux d'emploi de niveau profession intermédiaire ou cadre	77,9%	80,2%	84,7%	85,0%	88,1%	88,4%	74,4%	79,2%	84,3%	85,8%	81,3%	84,7%
Taux d'emploi à temps plein	94,2%	95,2%	98,3%	97,2%	97,1%	98,6%	98,3%	99,0%	97,4%	97,5%	95,4%	97,2%
Salaire net mensuel médian	-	1 530 €	-	1 600 €	-	1 650 €	-	1 627 €	-	1 700 €	1 600 €	1 750 €

### Accès au premier emploi

Durée médiane d'accès au premier emploi	2 mois	1 mois	2 mois	1 mois	1 mois	0 mois
Taux d'accès immédiat à l'emploi	37,7%	46,3%	28,2%	45,0%	48,7%	51,1%
Grâce à un stage ou à l'alternance	37,2%	45,7%	44,9%	41,2%	42,9%	42,1%

## Offre de formation 2019-2020

### Domaine Droit, Economie, Gestion :

- Commercialisation des biens et services interentreprises
- Commercialisation des infrastructures touristiques, d'hébergement, culturelles et sportives
- Entreprises et cabinets d'affaires : assistant juridique
- Management du point de vente
- Processus de commercialisation sur le Web
- Responsable de portefeuille clients en cabinet d'expertise, spécialisé en TICE
- Technologies de l'information et de la communication

### Domaine Sciences Humaines et Sociales :

- Gestion différenciée des espaces verts
- Management des organisations du marché de la forme
- Monuments, musées et sites

### Domaine Sciences, Technologies :

- Analyse et prévention des risques en industrie
- Automatismes et robotique industrielle
- Biotechnologie et génie des procédés appliqués aux boissons
- CAO et modélisation numérique
- Chargé d'affaires
- Conception, rédaction et réalisation web
- Conduite de travaux en second œuvre
- Construction durable, comportement et performance énergétiques
- Dessinateur projeteur structure
- Dessinateur projeteur voiries réseaux divers
- Développement informatique et outils collaboratifs
- Eaux pluviales et aménagement durable de l'espace
- Gestion des unités de production
- Gestion technique des bâtiments
- Hydraulique industrielle
- Maintenance des agroéquipements
- Maintenance industrielle en génie électrique
- Management européen de la chaîne logistique
- Méthodes d'analyse chimique
- Métiers de la route
- Nutrition appliquée
- Réseaux informatiques, mobilité, sécurité
- Responsable d'exploitation des industries du recyclage

## Calcul des indicateurs

**Taux d'insertion professionnelle :** nombre de diplômés en emploi / (nombre de diplômés en emploi + en recherche d'emploi) \* 100

**Taux de chômage :** nombre de diplômés en recherche d'emploi / (nombre de diplômés en emploi + en recherche d'emploi) \* 100

**Taux d'emploi stable :** nombre de diplômés en emploi stable (CDI, fonctionnaire, profession libérale, chef d'entreprise ou indépendant) / nombre de diplômés en emploi \* 100

**Taux d'emploi de niveau profession intermédiaire ou cadre :** nombre de diplômés en emploi de niveau profession intermédiaire ou cadre / nombre de diplômés en emploi \* 100

**Taux d'emploi à temps plein :** nombre de diplômés en emploi à temps plein / nombre de diplômés en emploi \* 100

## Sigles et acronymes

**BTS :** Brevet de Technicien Supérieur

**CAO :** Conception Assistée par Ordinateur

**CDI :** Contrat à Durée Indéterminée

**DEG :** Droit, Économie, Gestion

**DEUG :** Diplôme d'Études Universitaires Générales

**DUT :** Diplôme Universitaire de Technologie

**ES :** Économique et Social

**INSEE :** Institut National de la Statistique et des Études Économiques

**L :** Littéraire

**LP :** Licence Professionnelle

**OVE :** Observatoire de la Vie Étudiante

**SHS :** Sciences Humaines et Sociales

**SISE :** Système d'Information sur le Suivi de l'Étudiant

**S :** Scientifique

**ST :** Sciences, Technologies

**TICE :** Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement

### Pour en savoir plus ...

Fiches synthétiques et répertoires d'emplois par Licence Professionnelle consultables sur Internet : [www.univ-artois.fr](http://www.univ-artois.fr) rubrique Réussite et Insertion - Observatoire de la Vie Étudiante.

### Conception et réalisation :

Farid Ghouch

sous la responsabilité de Sandrine Leroy-Delmotte

### Charte graphique :

Service Communication

### CONTACT

Direction des Études - Observatoire de la Vie Étudiante  
9, rue du Temple - BP 10665  
62030 ARRAS CEDEX  
Tél. : +33 (0)3 21 60 38 00  
[ove@univ-artois.fr](mailto:ove@univ-artois.fr)

